

SYNTHESE

1/ - Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

- 15 à 20 % des entrants au collège ont de graves difficultés dans les disciplines fondamentales, 60 000 quitteront le système éducatif sans diplôme d'insertion professionnelle d'où un handicap lourd pour chacun et pour la société.
- Ces difficultés sont le plus souvent générées par des problèmes sociaux et/ou psychologiques dont la réponse relève de compétences spécialisées.
- Rejet pour certains de la culture scolaire : origine culturelle, moyen pour une minorité d'affirmer son originalité...
- Elèves sont de plus en plus des spectateurs : assistent au cours comme à une émission TV.
- L'urbanisme joue un rôle non négligeable dans la naissance, le développement et l'explosion de problèmes sociaux que l'Ecole aura à gérer.
- Le doublement n'est pas, en général, la panacée. Il constitue une "solution" par défaut et traduit souvent l'impuissance d'une équipe pédagogique à proposer un remède efficace.
- Effectif des classes :
 - 20 élèves en 6^e - 5^e.
 - 25 élèves en 4^e - 3^e avec groupes de 20 en LV et sciences expérimentales.
 - maintien des classes hétérogènes.
- Orientation :
 - vers L.P. en fin de 5^e pourrait proposer un parcours de la réussite à certains élèves.
 - 4 A.S. ou 3^e d'Insertion : ces structures peuvent être des réponses aux difficultés fondamentales. Incompréhension quant à l'incohérence de la politique éducative dans ce domaine : dans tel département, ces classes sont une "bonne" solution, dans tel autre, d'une même académie, elles sont à prohiber. L'intelligence est, paraît-il, la cohérence et l'élégance... ?
 - à noter que les dispositifs sont des pis-aller à l'efficacité plus que discutable.

Motion pour le débat

Les personnels du collège Vauban de Longwy, signataires de ce texte, tiennent à préciser de quelle façon ils appréhendent le débat sur l'avenir de l'école organisé par le gouvernement.

Présenter ce débat comme un exercice de "démocratie directe" n'est pas crédible à plus d'un titre.

Comment les avis exprimés dans 15 000 réunions publiques pourraient-ils se retrouver dans une seule synthèse ?

Divers propos du président de la commission du débat national, des ministres chargés de l'éducation et du Président de la République indiquent que ceux-ci ont déjà écrit les conclusions de ce débat.

Ce débat doit aboutir à une loi qui reprendrait un consensus que ce débat aurait fait émerger. Ceci n'est que tromperie, cette loi résultera non de ce débat mais de choix politiques déjà faits et qu'illustre le budget 2004 du M.J.E.R.

Ce budget 2004 du M.J.E.R., un recrutement insuffisant de personnels pour faire face aux départs massifs en retraite, la décentralisation, la suppression des aides - éducateurs et des Mi - Se, le sort réservé aux disciplines artistiques en classe de troisième, l'organisation d'une gestion managériale des E.P.L.E...montrent que les choix gouvernementaux en matière d'éducation remettent en cause la démocratisation de l'enseignement et son service public, en privant l'éducation nationale des moyens et des personnels dont elle a besoin, en décentralisation et en organisant l'autonomie des établissements.

Enfin les réformes que le gouvernement a imposées, au printemps dernier, sur les retraites et sur la décentralisation, montrent que pour lui le dialogue social n'est qu'un habillage au service d'une communication qui vise à masquer l'ampleur des régressions sociales qu'il entend imposer.

Les enseignants qui partagent ces analyses ont choisi, soit de ne pas participer à ce débat pour ne pas cautionner de telles manœuvres, soit d'y participer pour y engager l'action de défense du service public d'éducation et de la démocratisation de l'enseignement.

23 personnels d'enseignement et d'éducation sur 36 ont signé ce texte.